

CanadaRED CANWNT Ticket Giveaway — Contest Rules

Le contenu en français suit

NO PURCHASE NECESSARY TO ENTER OR WIN

The CanadaRED CANWNT Ticket Giveaway – Existing Member Campaign (the “Contest”) is sponsored by **Canada Soccer** (“Sponsor”).

By participating in the Contest, entrants agree to be bound by these Official Contest Rules and the decisions of the Sponsor, which are final and binding in all matters relating to the Contest.

1. Contest Period

The Contest begins on 8 September 2026 at 11:00 AM ET and ends on 14 September 2026 at 11:59 PM ET (the “Contest Period”).

2. Eligibility

The Contest is open to legal residents of Canada, who have reached the age of majority in their province or territory of residence at the time of entry and who are existing CanadaRED members at the time of entry.

Employees, officers, directors, representatives, and agents of Canada Soccer, its affiliates, advertising and promotional agencies, and members of their immediate families or households are not eligible to enter.

3. How to Enter

Eligible existing CanadaRED members may enter the Contest by completing and submitting the official Contest entry form available on the CanadaRED website during the Contest Period.

Entrants must provide the email address associated with their CanadaRED membership account when completing the entry form. **The email address submitted on the Contest entry form must match the email address associated with the entrant’s CanadaRED account.**

Each eligible entrant may receive one (1) entry into the Contest. Multiple entries submitted by the same individual, including entries submitted using different email addresses, may be disqualified.

No purchase or payment is required to enter the Contest.

4. Prizes

There are two (2) prizes available:

Prize 1

- Two (2) Premium tickets to Canada v Denmark
- 9 October 2026 at 7:00 PM ET
- Stade Saputo, Montréal, Québec

Approximate Retail Value: **CAD \$249**

Prize 2

- Two (2) Premium tickets to Canada v Denmark
- 12 October 2026 at 3:30 PM ET
- BMO Field, Toronto, Ontario

Approximate Retail Value: **CAD \$175**

Total approximate retail value of all prizes: **CAD \$424**

Prizes include only the tickets described above. Transportation, accommodation, meals, parking, and any other expenses are the sole responsibility of the winner and guest. Prizes must be accepted as awarded, are non-transferable, non-refundable, and cannot be exchanged for cash.

5. Winner Selection

A random draw will be conducted on or about 15 September 2026 from all eligible entries received during the Contest Period.

One eligible entrant will be selected for each prize. Odds of winning depend on the total number of eligible entries received.

6. Winner Notification

Selected entrants will be contacted using the email address provided on the Contest entry form.

Before being declared a winner, the selected entrant's CanadaRED membership and the email address provided on the Contest entry form will be verified. The email address provided must match the email address associated with the selected entrant's CanadaRED account.

If a selected entrant cannot be contacted within two (2) business days, fails to respond within the time specified, is found to be ineligible, does not have an active CanadaRED membership, the email address provided does not match the email address associated with their CanadaRED account, or fails to comply with these Official Contest Rules, the prize may be forfeited and an alternate entrant may be selected.

7. Skill-testing Question

Before being declared a winner, each selected entrant must correctly answer, without assistance, a time-limited mathematical skill-testing question administered by the Sponsor.

8. Publicity

By accepting a prize, winners agree that the Sponsor may use their name, city/province of residence, likeness, photograph, voice, and statements relating to the Contest for promotional and publicity purposes in any media, without further compensation, unless prohibited by law.

9. Privacy

Personal information collected in connection with this Contest will be used by Canada Soccer for the purposes of administering the Contest and, where consent has been provided, for sending CanadaRED and Canada Soccer marketing communications.

Information will be handled in accordance with [Canada Soccer's Privacy Policy](#).

Entrants may unsubscribe from marketing communications at any time without affecting their eligibility for this Contest.

10. General Conditions

The Sponsor reserves the right to disqualify any entrant who tampers with the entry process, submits false information, exceeds the permitted number of entries, or violates these Official Contest Rules.

The Sponsor is not responsible for lost, late, incomplete, illegible, misdirected, or delayed entries, or for any technical or human error that may occur in the administration of the Contest.

11. Québec Residents

For residents of Québec, any litigation respecting the conduct or organization of a publicity contest may be submitted to the Régie des alcools, des courses et des jeux for a ruling. Any litigation respecting the awarding of a prize may be submitted to the Régie only for the purpose of helping the parties reach a settlement.

12. Governing Law

The Contest is subject to all applicable federal, provincial, and municipal laws and regulations and shall be governed by the laws of the Province of Ontario and the federal laws of Canada applicable therein.

13. Sponsor

Canada Soccer
237 Metcalfe St
Ottawa, Ontario
K2P 1R2
Email: marketing@canadasoccer.com

Concours de billets CANWNT CanadaROUGE — Règlement du concours

AUCUN ACHAT REQUIS POUR PARTICIPER OU GAGNER

Le Concours de billets CANWNT CanadaROUGE — Campagne pour membres existants (le « Concours ») est commandité par **Canada Soccer** (le « Commanditaire »).

En participant au Concours, les participants acceptent d'être liés par le présent règlement officiel du concours ainsi que par les décisions du Commanditaire, lesquelles sont finales et exécutoires quant à toute question relative au Concours.

1. Durée du concours

Le Concours débute le 8 septembre 2026 à 11 h HE et se termine le 14 septembre 2026 à 23 h 59 HE (la « période du concours »).

2. Admissibilité

Le Concours est ouvert aux résidents légaux du Canada, ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire de résidence au moment de leur participation, et qui sont membres CanadaROUGE existants au moment de leur participation.

Les employés, dirigeants, administrateurs, représentants et mandataires de Canada Soccer, de ses sociétés affiliées, ainsi que de ses agences de publicité et de promotion, de même que les membres de leur famille immédiate ou de leur foyer, ne sont pas admissibles à participer.

3. Comment participer

Tout membre CanadaROUGE existant et admissible peut participer au Concours en remplissant et en soumettant le formulaire de participation officiel disponible sur le site Web de CanadaROUGE pendant la période du concours.

Les participants doivent fournir l'adresse courriel associée à leur compte de membre CanadaROUGE lorsqu'ils remplissent le formulaire de participation. **L'adresse courriel soumise**

sur le formulaire de participation doit correspondre à l'adresse courriel associée au compte CanadaROUGE du participant.

Chaque participant admissible peut recevoir une (1) participation au Concours. Les participations multiples soumises par une même personne, y compris celles soumises à l'aide de différentes adresses courriel, pourraient être disqualifiées.

Aucun achat ni paiement n'est requis pour participer au Concours.

4. Prix

Deux (2) prix sont offerts :

Prix 1

- Deux (2) billets premium pour le match Canada c. Danemark
- 9 octobre 2026 à 19 h HE
- Stade Saputo, Montréal (Québec)

Valeur au détail approximative : **249 \$ CAD**

Prix 2

- Deux (2) billets premium pour le match Canada c. Danemark
- 12 octobre 2026 à 15 30 h HE
- BMO Field, Toronto (Ontario)

Valeur au détail approximative : **175 \$ CAD**

Valeur au détail approximative totale de tous les prix : **424 \$ CAD**

Les prix comprennent uniquement les billets décrits ci-dessus. Le transport, l'hébergement, les repas, le stationnement et toute autre dépense relèvent de la seule responsabilité du gagnant et de son invité. Les prix doivent être acceptés tels qu'attribués, sont non transférables, non remboursables et ne peuvent être échangés contre de l'argent.

5. Sélection du gagnant

Un tirage au sort aura lieu vers le 15 septembre 2026, parmi toutes les participations admissibles reçues pendant la période du concours.

Un participant admissible sera sélectionné pour chaque prix. Les chances de gagner dépendent du nombre total de participations admissibles reçues.

6. Avis au gagnant

Les participants sélectionnés seront contactés à l'adresse courriel fournie sur le formulaire de participation.

Avant qu'un gagnant ne soit déclaré, l'adhésion CanadaROUGE du participant sélectionné ainsi que l'adresse courriel fournie sur le formulaire de participation seront vérifiées. L'adresse courriel fournie doit correspondre à l'adresse courriel associée au compte CanadaROUGE du participant sélectionné.

Si un participant sélectionné ne peut être joint dans un délai de deux (2) jours ouvrables, ne répond pas dans le délai précisé, est jugé inadmissible, n'a pas d'adhésion CanadaROUGE active, si l'adresse courriel fournie ne correspond pas à l'adresse courriel associée à son compte CanadaROUGE, ou ne se conforme pas au présent règlement officiel, le prix pourrait être perdu et un autre participant pourrait être sélectionné.

7. Question d'habileté

Avant d'être déclaré gagnant, chaque participant sélectionné doit répondre correctement, sans aide, à une question d'habileté mathématique chronométrée, administrée par le Commanditaire.

8. Publicité

En acceptant un prix, les gagnants acceptent que le Commanditaire puisse utiliser leur nom, leur ville ou province de résidence, leur image, leur photographie, leur voix et leurs déclarations relatives au Concours à des fins promotionnelles et publicitaires, dans tout média, sans compensation additionnelle, sauf si la loi l'interdit.

9. Confidentialité

Les renseignements personnels recueillis dans le cadre de ce Concours seront utilisés par Canada Soccer aux fins de l'administration du Concours et, lorsque le consentement a été fourni, pour l'envoi de communications marketing de CanadaROUGE et de Canada Soccer.

Les renseignements seront traités conformément à la [politique de confidentialité de Canada Soccer](#).

Les participants peuvent se désabonner des communications marketing en tout temps, sans que cela n'affecte leur admissibilité au présent Concours.

10. Conditions générales

Le Commanditaire se réserve le droit de disqualifier tout participant qui altère le processus de participation, soumet de faux renseignements, dépasse le nombre de participations permis ou enfreint le présent règlement officiel.

Le Commanditaire n'est pas responsable des participations perdues, en retard, incomplètes, illisibles, mal acheminées ou retardées, ni d'aucune erreur technique ou humaine pouvant survenir dans l'administration du Concours.

11. Résidents du Québec

Pour les résidents du Québec, tout litige concernant la conduite ou l'organisation d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux, afin qu'une décision soit rendue à ce sujet. Tout litige concernant l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'aider les parties à en arriver à un règlement.

12. Loi applicable

Le Concours est assujéti à toutes les lois et tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables, et est régi par les lois de la province de l'Ontario ainsi que les lois fédérales du Canada qui s'y appliquent.

13. Commanditaire

Canada Soccer
237, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario)
K2P 1R2
Courriel : marketing@canadasoccer.com